

**OFFRE DE FORMATION
ET ADÉQUATION
FORMATION-EMPLOI**

SECTEUR DE
LA FINANCE ET DES
ASSURANCES



COORDINATION

Marie-France Martin

Économiste métropolitain, Emploi-Québec

RÉDACTION

Maryse Tétreault

Consultante, Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

COLLABORATION

Jean-Patrice Quesnel

Économiste, Direction régionale de Montréal au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

PERSONNES CONSULTÉES

Jonathan Bélaïr

Analyste au développement des normes de qualification
Autorité des marchés financiers (AMF)

René Brisson

Directeur de la formation et de la qualification
Autorité des marchés financiers (AMF)

Amar Dehiles

Économiste, Direction régionale des Laurentides, Emploi-Québec

Mario Choquette

Économiste, Direction régionale de la Montérégie, Emploi-Québec

Benoît Desgroseillers

Directeur du Centre d'excellence en finance du Québec
Finance Montréal

Corinne Desfossés

Économiste, Direction régionale de Lanaudière, Emploi-Québec

Jean-Olivier Guillemette

Économiste, Direction régionale de Laval, Emploi-Québec

Anne-Marie Jean-Montenegro

Agente de recherche, Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Gabrielle Nicole

Coordonnatrice du Conseil emploi métropole, Emploi-Québec

Stéphanie Richard

Analyste du marché du travail, Direction régionale de l'Île-de-Montréal, Emploi-Québec

Lorraine St-Cyr

Directrice générale adjointe aux opérations du Sud et de l'Ouest
Emploi-Québec

RÉVISION LINGUISTIQUE

Dominique Lepage

PRODUCTION

Cyclone Design Communications

CONCEPTION GRAPHIQUE

Cyclone Design Communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 2014

ISBN 978-2-550-71327-2

CONSTATS ET FAITS SAILLANTS

Le présent document est la synthèse du deuxième volet de l'analyse du secteur de la finance et des assurances¹. L'objectif de cette démarche analytique est d'évaluer si l'offre de formation initiale et continue existante à l'échelle de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal correspond aux besoins des employeurs du secteur de la finance et des assurances.

Cette analyse porte sur les professions ciblées (selon la Classification nationale des professions – CNP) dans le diagnostic sur les besoins en main-d'œuvre dans le secteur de la finance et des assurances. Toutefois, pour l'exercice d'adéquation formation-emploi, ces professions ont été regroupées en sous-secteurs en fonction des réalités qu'elles partagent.

La sélection des programmes ou disciplines de formation initiale liés aux professions du secteur a été faite

¹ Conseil emploi métropole (2013), *Diagnostic des besoins en main-d'œuvre, Secteur de la finance et des assurances*, Emploi-Québec, 82 p.

grâce au site IMT en ligne d'Emploi-Québec² et des données fournies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Les programmes de formation professionnelle et de formation collégiale et les disciplines universitaires ont été sélectionnés lorsqu'au moins 2% des diplômés³ de ce programme ou de cette discipline se dirigeaient vers une profession ciblée dans le secteur de la finance et des assurances⁴. De plus, deux professions touchant aux technologies de l'information (TIC) dans le secteur de la finance et des assurances ont été ajoutées à cette analyse, puisque les employeurs rencontrés lors des groupes de discussion faits lors du premier volet ont mentionné de grands besoins à cet égard.

² IMT [en ligne] : <http://imt.emploi.quebec.gouv.qc.ca>.

³ Les programmes ou disciplines où il y avait moins de cinq diplômés ont été exclus de cette analyse.

⁴ À partir des données de la *Relance*, nous avons estimé, indépendamment, la proportion des diplômés, pour chaque programme ou discipline, occupant un emploi dans un CNP visé et la proportion occupant en emploi dans un SCIAN visé. La multiplication de ces deux proportions nous donne la proportion présentée ici.

Cadre d'analyse : professions et programmes ou disciplines d'études ciblées dans le domaine de la finance et des assurances, RMR de Montréal

CNP	PROFESSIONS	CODE	PROGRAMMES D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DISCIPLINES UNIVERSITAIRES	% DIPLÔMÉS DANS CE CNP DANS SCIAN FINANCE	NIVEAU
1111	Vérificateurs et comptables	5804	Opérations bancaires et finance	7 %	Universitaire
		5802	Comptabilité et sciences comptables	5 %	
		5800	Administration des affaires	4 %	
1112	Analystes financiers et analystes en placements	5804	Opérations bancaires et finance	18 %	Universitaire
		5434	Économique	9 %	
		5234	Actuariat	5 %	
		5813	Affaires sur le plan international	3 %	
		5806	Gestion et administration des entreprises	2 %	
		5230	Mathématiques	2 %	
		5800	Administration des affaires	2 %	

**Cadre d'analyse : professions et programmes ou disciplines d'études ciblées
dans le domaine de la finance et des assurances, RMR de Montréal (suite)**

CNP	PROFESSIONS	CODE	PROGRAMMES D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DISCIPLINES UNIVERSITAIRES	% DIPLÔMÉS DANS CE CNP DANS SCIAN FINANCE	NIVEAU
1113	Agents en valeurs, en placements et négociateurs en valeurs	5804	Opérations bancaires et finance	7 %	Universitaire
		5434	Économique	4 %	
1114	Autres agents financiers	5804	Opérations bancaires et finance	12 %	Universitaire
		5434	Économique	6 %	
		5234	Actuariat	3 %	
1233	Experts en sinistres et rédacteurs en sinistres	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	24 %	Collégial
1234	Assureurs	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	10 %	Collégial
1431	Commis à la comptabilité et personnel assimilé	5231	Comptabilité	4 %	Secondaire
		410.BO	Techniques de comptabilité et de gestion	2 %	Collégial
1434	Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	2 %	Collégial
2161	Mathématiciens, statisticiens et actuaires	5234	Actuariat	28 %	Universitaire
		5230	Mathématiques	15 %	
		5232	Probabilités et statistiques	13 %	
6231	Agents et courtiers d'assurance	410.CO	Conseil en assurances et en services financiers	42 %	Collégial
PROFESSIONS EN TIC					
2171	Analystes et consultants en informatique	5803	Information de gestion	2 %	Universitaire
2174	Programmeurs et développeurs en médias interactifs	5340	Sciences de l'informatique	3 %	Universitaire

* Réfère au pourcentage de diplômés dans cette profession qui travaillent dans le secteur de la finance et des assurances (SCIAN 52).

Les formations universitaires incluent les baccalauréats, les maîtrises et les doctorats. Elles incluent également les programmes de formation courte (DESS, certificats, etc.).

Les formations collégiales incluent les diplômes d'études collégiales (DEC). Elles incluent également les attestations d'études collégiales (AEC).

LE CONTEXTE

- Sur le plan économique, le secteur de la finance et des assurances de la RMR de Montréal se porte bien, puisqu'il a connu une période de croissance continue au cours des dix dernières années (un taux de croissance annuel moyen de 5,1 % entre 2000 et 2010).
- Ce secteur a aussi été l'un des plus dynamiques en matière de création d'emplois, enregistrant une croissance de 10,7 % entre 2002 et 2012.
- L'impact de la récession s'est toutefois fait sentir au niveau du marché de l'emploi dans ce secteur par un ralentissement en 2009. Pour affronter la crise économique, les entreprises du secteur ont dû repenser leur offre de services et s'adapter aux nouvelles exigences du marché, notamment aux niveaux réglementaire et technologique. Cela a engendré des pertes d'emplois, des compressions budgétaires et des plans de restructuration ou de fusion, ce qui a influencé le bassin de main-d'œuvre disponible.
- Le contexte a aussi soumis les institutions et les entreprises à des contraintes réglementaires plus rigides et plus complexes en ce qui concerne la gouvernance, l'éthique, la transparence et la qualité des services. La main-d'œuvre a dû acquérir des connaissances quant aux exigences réglementaires.
- Certains domaines ont connu une croissance, comme c'est le cas de certains types de placement, des produits dérivés, des produits d'assurance liés à la retraite et des services technologiques liés à la finance. Ces nouvelles tendances nécessitent un bassin de candidats à l'emploi disposant de compétences pointues dans ces créneaux d'avenir.
- Les changements sociodémographiques auront un impact majeur sur les besoins en services de finance et d'assurance, notamment en raison du départ à la retraite des baby-boomers qui représentera un grand défi en termes de planification du transfert des connaissances et du développement des compétences internes.
- Les départs à la retraite impliqueront une demande croissante de services et de produits financiers afin de répondre aux besoins relatifs à la planification du revenu personnel à la retraite, à la gestion du patrimoine, à l'assurance vie et à la planification successorale.

→ L'utilisation accrue des technologies Web fait aussi partie des défis pour le secteur. Cette expansion force les entreprises à repenser leurs relations avec les clients et à réviser leurs stratégies de diffusion de l'information. Elle nécessite aussi des changements dans l'organisation des tâches de travail et des domaines d'intervention de plus en plus pointus.

L'OFFRE DE FORMATION

- Le nombre d'inscrits et de diplômés des programmes et disciplines de formation ciblés pour les professions du secteur a généralement connu une croissance.
- À la formation professionnelle (FP), malgré une baisse des inscriptions entre 1998-1999 et 2002-2003, les inscriptions ont connu une croissance par la suite.
- En ce qui concerne la formation technique (FT), une croissance s'est fait sentir dans les deux programmes de DEC ciblés (Conseil en assurances et en services financiers et Technique de comptabilité et de gestion).
- Du côté universitaire, les inscriptions à tous les niveaux ont crû dès 1998-1999, pour se stabiliser à partir de 2004-2005. La discipline d'administration des affaires, qui compte le plus grand nombre d'inscriptions, a connu une baisse importante, mais demeure tout de même la discipline comportant le plus grand effectif étudiant.
- Pour les programmes en TIC, des baisses d'inscriptions ont été notées à partir de 2003-2004, suivies d'une croissance à partir de 2010-2011. Une baisse plus importante des inscriptions est également perceptible du côté de la formation courte en TIC.

LES CARACTÉRISTIQUES DES INSCRITS

- De manière générale, la proportion des jeunes est à la baisse dans les programmes ciblés en FP et FT, mais elle est à la hausse à l'université. En 2011-2012, les jeunes de moins de 25 ans représentaient plus de 70% de l'effectif étudiant universitaire.
- Les femmes sont assez bien représentées dans les programmes et disciplines ciblés, et le sont encore davantage en FP et dans les AEC liées aux DEC ciblés. Elles le sont un peu moins au niveau universitaire, où

elles représentent moins de la moitié des inscriptions en 2011-2012.

- Les personnes immigrantes sont de plus en plus présentes dans les programmes et disciplines ciblés, tous niveaux d'enseignement confondus. En 2011-2012, elles sont presque deux fois plus nombreuses qu'en 1998-1999 dans les AEC liées aux DEC ciblés, et trois fois plus nombreuses dans la formation courte universitaire⁵.

RÉUSSITE ET DIPLOMATION

- En FP, le taux de diplomation moyen⁶ dans le programme ciblé en finance et assurances (70,9 %) est moins élevé que dans l'ensemble des programmes de ce niveau (80,6 %) dans la RMR de Montréal.
- Pour ce qui est de la FT, le taux de diplomation moyen⁷ dans les deux programmes ciblés en finance et assurances (53,8 %) est également moins élevé que dans l'ensemble des programmes de niveau collégial (58,6 %).
- Finalement, le taux de diplomation⁸ pour les disciplines universitaires ciblés en finance et assurances (75,2 %) est plus élevé que dans l'ensemble des disciplines universitaires (72,9 %). Le taux de diplomation pour les formations liées aux TIC se situe quant à lui à 57 %. Comparativement, le taux de diplomation est de 70,3 % pour l'ensemble des disciplines dans la RMR de Montréal.
- Le taux de diplomation est plus élevé au niveau universitaire qu'aux niveaux technique et professionnel.

5 La formation courte inclut toutes les formations universitaires autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat. Cela inclut notamment les mineurs, les majeurs, les certificats, les programmes courts, les diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), les microprogrammes et les diplômes complémentaires à la maîtrise ou au doctorat.

6 Taux de diplomation en FP : moyenne de 2008-2009 et 2009-2010.

7 Taux de diplomation en FT : moyenne des cohortes 2004 à 2006.

8 Taux de diplomation universitaire : moyenne des cohortes 2003 à 2005.

CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION SUR L'ADÉQUATION FORMATION-EMPLOI

- L'objectif de cette section est d'apporter des pistes de réflexion sur l'adéquation quantitative dans le secteur de la finance et des assurances dans la RMR de Montréal.
- L'analyse par profession classée en fonction du CNP, habituellement utilisée pour vérifier l'adéquation formation-emploi, a été écartée pour ce secteur au profit d'une analyse par groupes de professions partageant des réalités communes. Ce choix s'explique par le fait que le secteur de la finance et des assurances est fortement réglementé, de telle sorte que la formation initiale spécialisée ne suffit pas pour travailler dans le secteur.
 - Le domaine de la comptabilité et de la vérification comptable est un domaine encadré par la loi. Les diplômés du BAC détenant le titre de CPA sont les plus en demande⁹. On note un ralentissement de l'obtention de stages pour les étudiants en raison de la crise économique de 2008, mais les indicateurs d'insertion sur le marché du travail sont positifs. Il n'existe donc pas de problématique de recrutement importante dans ce domaine.
 - L'analyse financière, la gestion de placements et la gestion de valeurs mobilières est un domaine composé de professions qui sont encadrées par la loi (gestion de placements, gestion de valeurs mobilières) et d'autres qui ne le sont pas (analyse financière). Pour les analystes, cependant, le prestigieux titre de CFA¹⁰ est de plus en plus exigé. Les professionnels avec expérience sont aussi très en demande.
 - L'assurance de dommages est un domaine fortement régi par la loi. On constate que la formation initiale spécialisée dans ce domaine n'est pas la seule porte d'entrée (AEC et DEC) pour le marché du travail. En fait, plusieurs travailleurs ont des formations générales ou proviennent du marché du travail. Pour les AEC en assurance de dommages, on note un nombre élevé de finissants dans la RMR de Montréal (environ 200 diplômés sur la période 2008-2009 à 2011-2012). Plusieurs AEC sont financées par des organismes publics. Cependant, plusieurs étudiants de ces AEC ne complètent pas leur formation, de sorte que le taux de diplomation est variable, mais habituellement plutôt faible. Il s'agit d'un aspect à prendre

9 Comptables professionnels agréés

10 Chartered Financial Analyst

en considération compte tenu du taux de chômage plutôt élevé pour les finissants des AEC (11,3% entre 2009 et 2013). On remarque toutefois que les finissants des AEC postulent aux examens de l'AMF.

- L'assurance de personnes est également un domaine encadré par la loi. La nature du travail et le statut des travailleurs diffèrent cependant de ceux de l'assurance de dommages. Il existe peu de formations initiales spécialisées dans ce domaine et celles-ci ne constituent pas la principale porte d'entrée pour les professions dans ce domaine. La formation est souvent prise en charge par les employeurs. Malgré le fort taux de roulement dans ce domaine, les employeurs semblent éprouver peu de problèmes à recruter du personnel. Il n'existe donc pas de problématique touchant la formation; il s'agit plutôt d'un défi pour la gestion des ressources humaines au sein des entreprises.
 - L'actuariat est un domaine régi par la loi, mais les diplômés du baccalauréat peuvent tout de même exercer leurs fonctions sans avoir le titre de *Fellow*. Sans ce titre, ils ne peuvent toutefois pas apposer leur signature sur des documents officiels. Selon les données de *La Relance*, l'insertion des finissants est très bonne, malgré les difficultés entourant la crise économique de 2008.
 - Le domaine des commis à la comptabilité, des commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers n'est pas encadré par la loi. Le taux de roulement y est très élevé. Plusieurs de ces postes sont considérés comme des portes d'entrée menant à d'autres postes. Il s'agit également de premiers emplois pour les travailleurs immigrants dans le secteur. De manière générale, les employeurs ne semblent pas avoir de grandes difficultés à recruter du personnel pour des postes dans ce domaine.
- L'outil de veille métropolitain sur l'adéquation formation-emploi, utilisé dans les diagnostics antérieurs de formation-emploi pour d'autres secteurs d'activité de la RMR de Montréal, a été utilisé pour l'analyse des deux professions en TIC, puisque celles-ci ne sont pas réglementées.
- Selon les résultats de cette analyse, les deux professions ciblées en TIC (analystes et consultants en informatique – CNP 2171 et programmeurs et développeurs en médias interactifs – CNP 2174) présentent un déficit important du nombre de finissants par rapport à la demande de main-d'œuvre du marché.

PORTRAIT DE L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE

- L'objectif de cette section est d'offrir un portrait des besoins et de l'offre de formation continue pour le secteur de la finance et des assurances. Il s'agit de besoins en formation continue exprimés par des entreprises du secteur et de la formation continue offerte dans les écoles professionnelles, les cégeps et les universités de la RMR de Montréal.
- Plusieurs professions sont encadrées par des organismes régulateurs ou par un ordre professionnel. Les travailleurs doivent donc obtenir une certification protégée en fonction des actes qu'ils auront à exécuter. D'autres certifications, sans être obligatoires (certifications non-protégées), constituent des atouts supplémentaires lors de la recherche d'emploi (voir Tableau 5 dans le document intégral).
- Étant donné qu'elle est souvent liée au renouvellement des certifications professionnelles, seuls quelques organismes sont habilités à offrir la formation continue nécessaire au renouvellement des droits de pratique.
- Les données tirées de l'*Enquête métropolitaine sur les besoins en main-d'œuvre* menée par le Conseil emploi métropole en 2012 permettent de connaître les besoins exprimés par les employeurs en matière de formation continue (voir Tableau 6 dans le document intégral).
- La formation continue dans ce secteur est offerte dans divers établissements scolaires de la région. Dans les centres de formation professionnelle, on retrouve des cours de base en comptabilité et en informatique. Les cégeps offrent des cours de perfectionnement dans le domaine de la comptabilité liés au secteur de la finance et des assurances (voir Tableau 7 dans le document intégral). À l'université, il existe une grande offre de cours en comptabilité et finance, en audit, en gestion, en vente et marketing, en TI, ainsi que d'autres formations visant à développer des habiletés interpersonnelles et organisationnelles (voir Tableau 8 dans le document intégral).
- Certains cours sont également offerts dans les instituts de recherche (voir Tableau 9 dans le document intégral) ou dans des organismes privés (voir Tableau 10 dans le document intégral).

LA PROMOTION ET L'ATTRACTION DES PROFESSIONS EN FINANCE ET ASSURANCES

- Les employeurs sondés lors des groupes de discussion ont confié avoir de la difficulté à motiver les jeunes à se lancer dans le domaine des assurances.
- Pour briser les préjugés liés à certaines professions du domaine, des intervenants du milieu ont développé des outils pour faire la promotion des carrières dans le secteur de l'assurance.
- L'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec organise diverses activités, un peu partout au Québec, pour stimuler les inscriptions dans les programmes liés à la comptabilité et pour dynamiser le domaine.
- La Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (les Pros de l'assurance) organise des événements reliés à l'emploi et à l'éducation et élabore des outils de promotion et d'information.

LES PASSERELLES D'ÉTUDES ENTRE LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

- Une passerelle d'études sert à lier deux programmes d'études relevant d'un même domaine, mais de paliers d'éducation différents. Cela permet à l'étudiant d'obtenir deux diplômes en complétant deux formations dans un délai plus court. Il existe plusieurs types de passerelles d'études, mais seuls certains DEP-DEC¹¹ et DEC-BAC¹² s'appliquent à des programmes ou disciplines ciblés pour le secteur de la finance et des assurances.
- Dans la RMR de Montréal, il existe une passerelle DEP-DEC entre le Centre de formation professionnelle des Riverains et le Cégep régional de Lanaudière. Celle-ci concerne les programmes de DEP en comptabilité et

¹¹ Les passerelles DEP-DEC permettent aux étudiants qui terminent leur formation professionnelle de poursuivre leurs études au collégial. Les cégeps acceptent les étudiants du DEP sous certaines conditions telles que l'acceptation de suivre des cours de mise à niveau pour avoir les mêmes cours de base que les étudiants provenant du secondaire si ces cours n'ont pas été complétés.

¹² Il existe plusieurs variations pour les DEC-BAC. La plupart permettent l'exemption des cours de base de la première session d'université, mais d'autres exemptent une année complète.

de DEC en techniques de comptabilité et de gestion (voir Tableau 11 dans le document intégral).

- Il existe une seule passerelle de type DEP-DEC entre le DEP en comptabilité et le DEC en techniques de comptabilité et de gestion (voir Tableau 11 dans le document intégral).
- Il existe une passerelle de type DEC-BAC entre le DEC en conseil en assurances et services financiers (dans tous les établissements où il est offert) et le baccalauréat en administration des affaires ou en économique de l'UQAM (voir Tableau 12 dans le document intégral).
- Il existe une passerelle de type DEC-BAC harmonisé¹³ entre les DEC en conseil en assurances et services financiers et en techniques de comptabilité et de gestion, d'une part, et les BAC en administration des affaires (TÉLUQ), en économie politique (Université de Montréal), en économique (UQAM) et en sciences comptables (UQAM) d'autre part (voir Tableau 13 dans le document intégral).
- Il existe une passerelle de type DEC-BAC intégré¹⁴ qui relie trois DEC et six BAC du secteur, notamment en administration des affaires, en sciences comptables, en informatique et en informatique de gestion (voir Tableau 14 dans le document intégral).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ces conclusions et recommandations sont basées sur les informations contenues dans les deux volets de cette étude, soit le *Diagnostic des besoins en main-d'œuvre, secteur de la finance et des assurances*, publié en 2013, et le présent diagnostic d'adéquation formation-emploi.

¹³ Les passerelles DEC-BAC harmonisé permettent aux diplômés de certains programmes techniques d'être admis avec moins d'exigences de préalables dans un programme universitaire de la même discipline, sans entente conclue entre les institutions.

¹⁴ Les passerelles DEC-BAC intégré permettent aux diplômés de certains programmes techniques d'être admis dans un programme de baccalauréat avec une ou deux sessions d'études universitaires reconnues (21 à 36 crédits). Cela permet de débiter à la 2^e année du baccalauréat.

CONCLUSION 1

LE DOMAINE DE L'ASSURANCE DOIT COMPOSER AVEC CERTAINES PROBLÉMATIQUES

Il existe certaines problématiques en ce qui concerne la formation et l'insertion des finissants en assurance de dommages sur le marché du travail. D'une part, peu de personnes intégrant des professions dans ce domaine proviennent de formations initiales spécialisées. D'autre part, il existe un grand nombre de finissants des AEC, dont plusieurs sont financées par des organismes publics. Toutefois, comme le suggère déjà le taux de chômage plutôt élevé chez ces finissants, le marché pourrait avoir de plus en plus de difficulté à les absorber si leur nombre continue d'augmenter. En conséquence, il y aurait lieu de s'interroger sur la reconnaissance par les employeurs de la formation offerte, d'une part, en ce qui a trait au profil des candidats recherchés par l'industrie et, d'autre part, en ce qui concerne les compétences enseignées au sein des formations spécialisées. S'il y a une disparité trop importante entre le profil recherché et le profil réel des étudiants inscrits à ces formations, il faudra penser à modifier ou resserrer les critères d'admission dans ces programmes et à revoir le financement de ces AEC. De plus, si la valeur de ces AEC n'est pas reconnue par les employeurs, les diplômés continueront à être en concurrence directe, pour l'obtention d'un emploi, avec des personnes venant d'autres horizons, comme le marché du travail ou la formation générale. Finalement, il faut s'assurer que toutes les formations courtes offertes dans les établissements collégiaux du Québec soient reconnues par l'AMF, organisme régulant les professions de ce domaine.

Les problématiques relatives à l'assurance de personnes, sont très différentes en raison de la nature du travail et du statut des travailleurs dans ce domaine. Les données analysées nous ont permis de constater que la formation initiale spécialisée, comme l'AEC en assurance de personnes, n'est pas une porte d'entrée importante pour les professions de ce domaine. Les employeurs préfèrent choisir des candidats provenant de divers horizons et les former à l'interne. Bien que ces employeurs soient aux prises avec un fort taux de roulement, aucune intervention n'est jugée pertinente pour ce domaine en matière de formation; il s'agit plutôt d'une problématique que doivent résoudre les services de ressources humaines à l'intérieur de ces entreprises.

RECOMMANDATIONS :

- Analyser le profil des étudiants et la situation des finissants des AEC dans le domaine de l'assurance de dommages.
 - Établir un profil des étudiants (caractéristiques, expérience de travail, scolarité, etc.) de ces formations courtes, ainsi que les indicateurs d'insertion des finissants de ces programmes.
 - Suite à cette analyse, mieux évaluer le profil des candidats voulant intégrer ces AEC, plus spécifiquement ceux inscrits aux programmes financés par des organismes comme Emploi-Québec et le MELS. Au besoin, les critères de financement pourraient être resserrés afin de diminuer le nombre de référencement et d'achats de cours pour des formations qui présentent un faible taux de diplomation ou de faibles indicateurs d'insertion sur le marché du travail.
 - Améliorer et faciliter la communication entre les organismes publics qui financent les programmes d'AEC en assurance de dommages afin d'établir une offre concertée adéquate par rapport au marché du travail.

- Conduire une étude permettant d'avoir une meilleure idée de la valeur accordée aux AEC en assurance de dommages par les employeurs du domaine. À cet effet, une analyse des besoins et des exigences des employeurs pour ces diplômés sera requise. S'il existe une problématique, un travail de valorisation de ces formations pourrait être mené auprès de ces employeurs.

- Recommander au MELS un meilleur suivi des formations AEC, afin de s'assurer que toutes les formations collégiales courtes soient reconnues par l'AMF.
 - Diffuser auprès des futurs étudiants une liste des cégeps offrant des formations reconnues par l'AMF.

- Suggérer aux établissements d'enseignement collégial de proposer plus de formations initiales incluant une préparation aux examens menant à l'obtention des certifications professionnelles requises pour exercer certaines professions.

CONCLUSION 2

IL EXISTE UN BESOIN CLAIR ET IMPORTANT DE DIPLÔMÉS EN TIC SE DIRIGEANT VERS LE SECTEUR DE LA FINANCE ET DES ASSURANCES

Les entreprises ont grandement besoin de diplômés en TIC, tout particulièrement de finissants se dirigeant vers le secteur de la finance et des assurances. En effet, il

existe une grande demande de diplômés dans les deux professions analysées, soit les analystes et consultants en informatique et les programmeurs et développeurs en médias interactifs. Les spécialistes en technologies de l'information et des communications liées aux services financiers sont fortement recherchés par les employeurs soucieux de favoriser l'amélioration et la conception de produits et de services offrant sécurité et efficacité aux diverses clientèles. Or, ce qu'on constate, c'est une baisse importante des inscriptions dans les disciplines ciblées en technologies de l'information. Cette situation exige des institutions qu'elles répondent plus adéquatement à ces besoins pressants et croissants des employeurs pour des postes en TIC, pour l'ensemble des secteurs et plus spécifiquement pour le secteur de la finance et des assurances.

RECOMMANDATIONS :

- Faire part aux universités et aux cégeps des besoins de l'industrie en analystes et consultants en informatique, ainsi qu'en programmeurs et développeurs en médias interactifs, de même que des emplois disponibles dans le domaine des TIC.
- Favoriser la mise en place, tant au niveau collégial qu'universitaire, de formations courtes destinées aux finissants en informatique afin d'en faire des spécialistes en TIC-Finance.
- Suggérer aux institutions d'enseignement de créer un ou des programmes d'études en TIC spécifiques au secteur de la finance et des assurances.
- Étudier la possibilité de créer d'autres passerelles d'études ou de promouvoir celles qui existent déjà pour les formations en TIC, afin de former des étudiants qui puissent intégrer plus rapidement le marché de l'emploi et répondre aux besoins de l'industrie.
- Faciliter le processus d'équivalence d'études pour les nouveaux arrivants désirant intégrer ce domaine.

CONCLUSION 3
L'INFORMATION CONCERNANT LES
PROFESSIONS DU SECTEUR DOIT ÊTRE PLUS
ACCESSIBLE ET MIEUX SYNTHÉTISÉE

La préparation de ce diagnostic a permis de constater qu'il existe peu d'informations centralisées et synthétisées permettant de bien connaître les différents parcours d'études dans le secteur de la finance et des assurances, ainsi que les exigences réglementaires (certification professionnelle, permis d'exercice, affiliation à un ordre professionnel, etc.) reliées à plusieurs des professions et domaines ciblés. De l'information est disponible dans les principaux organismes qui délivrent des certificats, comme l'AMF, mais très peu de documents d'informations sont disponibles dans les établissements d'enseignement. La complexité des parcours et la diversité des sources peuvent s'avérer un véritable casse-tête pour des étudiants, des travailleurs et d'autres personnes désireuses d'entreprendre des études dans ce secteur. Au final, ce manque d'information colligée peut entraver sérieusement l'accès à l'une des professions du secteur.

RECOMMANDATIONS :

- Colliger et synthétiser les informations relatives aux différentes formations disponibles et aux conditions d'accès aux professions requérant une certification professionnelle ou une affiliation à un ordre professionnel. Ce document pourrait prendre la forme d'un guide destiné aux étudiants et aux personnes désireuses d'intégrer l'un des domaines de ce secteur.
 - Rendre disponible cette documentation (ainsi que le présent diagnostic) dans les centres d'orientation et de perfectionnement des diverses institutions d'enseignement concernées.
- Mettre en place une stratégie d'information auprès des nouveaux arrivants ayant un diplôme menant aux professions concernées et faciliter la reconnaissance de leurs diplômes d'études.

